

**DÉPARTEMENT DE LA SANTÉ,
DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS**LE CONSEILLER D'ÉTAT
CHEF DE DÉPARTEMENT

Aux destinataires selon liste annexée

Neuchâtel, le 30 avril 2026

Consultation sur la politique cantonale du logement

Mesdames, Messieurs,

Par la présente, nous avons l'avantage de vous inviter à participer à la consultation relative au projet de rapport du Conseil d'Etat au Grand Conseil relatif à la politique cantonale du logement, à l'appui d'une proposition de modification de la loi sur l'aide au logement (LAL2) et d'une demande de crédit-cadre de 24 millions de francs sur huit ans.

Ce rapport s'inscrit dans la continuité de la politique du logement déployée en 2014 et renouvelée en 2018 par le biais de deux crédit-cadre successifs dont l'actuel porte jusqu'à la fin de l'exercice 2026.

Le canton de Neuchâtel est, comme d'autres, confronté de manière croissante à la problématique de l'augmentation de la part du logement dans le budget des ménages, et partant, de l'accès au logement pour une part croissante de ceux-ci. Ce fait est étroitement corrélé à la situation de pénurie que connaissent régulièrement, voire de manière permanente certaines de ses régions.

Tout en prolongeant le dispositif en place, lequel a fait ses preuves, le Conseil d'Etat propose de l'intensifier en déployant de nouvelles mesures de la lutte contre la pénurie de logements. Le Conseil d'Etat entend également intensifier l'appui et le conseil aux communes, lesquelles ont un rôle déterminant à jouer en la matière.

À la demande de la commission Climat et énergie du Grand Conseil, un questionnaire ciblant la problématique des locaux commerciaux et des logements vacants dans le canton de Neuchâtel, vous est également transmis. Nous soulignons qu'il s'agit d'un questionnaire distinct de la consultation relative au projet de rapport du Conseil d'Etat ; les deux objets sont donc à traiter séparément.

Nous vous prions de bien vouloir faire parvenir votre prise de position sur le projet de rapport du Conseil d'Etat ainsi que les réponses au questionnaire de la commission Climat et énergie par voie électronique **d'ici le 30 juin 2026** à l'adresse suivante : Office.Logement@ne.ch.

Nous vous remercions d'avance de votre précieuse contribution et vous prions de croire, Mesdames, Messieurs, à l'expression de nos sentiments distingués.



Frédéric Mairy
Conseiller d'Etat

Annexes :

- Projet de rapport du Conseil d'Etat
- Questionnaire de la commission Climat et énergie
- Liste des entités consultées.

Liste des entités consultées sur le rapport de la politique du logement

- **Office fédéral du logement OFL**
- **Membres de la commission cantonale du logement CCL**
- **Communes du canton de Neuchâtel et Association des communes neuchâteloises**
- **UNINE, HE-Arc et FEN**
- **Partis politiques représentés au Grand Conseil**
 - Parti libéral-radical (PLR)
 - Parti socialiste (PS)
 - Parti ouvrier populaire (POP)
 - Les Verts
 - Union démocratique du centre (UDC)
 - Le Centre (LC)
 - Parti Vert'Libéral (PVL)
- **Associations et milieux intéressés :**
 - - ARMOUP et Wohnenschweiz
 - - ASLOCA Neuchâtel
 - - AVIVO
 - - BCN
 - - Chambre immobilière neuchâteloise CIN
 - - CNCI
 - - Fédération neuchâteloise des entrepreneurs FNE
 - - Fédération suisse des urbanistes, section romande (FSU)
 - - Groupement des architectes neuchâtelois GAN
 - - Habitat Durable
 - - Objectif:ne
 - - Pro Infirmis
 - - Pro Senectute
 - - SIA-NE
 - - Union des professionnels de l'immobilier USPI